

# **RAPPORT ANNUEL**

**UFF Multi Actifs Durables**

**Fonds Commun de Placement**

**Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024**

**Rapport de gestion**  
**« non audité par le Commissaire aux Comptes »**

---

**FCP de droit français**

**UFF Multi Actifs Durables**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2024

**Société de Gestion : CREDIT MUTUEL Asset Management**  
**Dépositaire : CACEIS Bank**  
**Commissaire aux Comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit**

CREDIT MUTUEL Asset Management – 4 rue Gaillon - 75002 - Paris

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe(s)	61
Caractéristiques de l'OPC (suite)	62
Information SFDR	65
Rapport annuel de l'OPC Maître	66

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.



## UFF Multi Actifs Durables - Part C - FR0013202652

### Produit

**Produit** : UFF Multi Actifs Durables - Part C

**Code ISIN**: FR0013202652

**Initiateur** : Crédit Mutuel Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Mutuel Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Crédit Mutuel Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97-138 et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.

**Date de production du document d'informations clés** : 02/12/2024

### En quoi consiste ce produit ?

**Type de produit** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

**Durée de vie du produit** : 99 ans

#### Objectifs :

L'objectif du fonds, au travers de son maître, est d'obtenir sur la période de placement recommandée de trois (3) ans, au travers de l'investissement dans le fonds maître Multi Actifs Durables (part I), une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index) en investissant dans des titres préalablement sélectionnés en fonction de critères d'investissement environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le but d'atteindre une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi (intensité carbone) au moins 30 % inférieure à celle de l'indice composite. **L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'investissement réalisé dans le fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais qu'il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société.** L'investissement d'UFF Multi Actifs Durables est de 85% minimum au travers du fonds maître et à titre accessoire en liquidités. Sa performance sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence** : L'indicateur de référence du fonds est un indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index). L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut investir dans les titres en dehors de cet indicateur dans la limite de 10% maximum.

#### Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement sera mise en œuvre par une gestion discrétionnaire flexible d'un portefeuille composé d'actions, d'obligations d'états et d'entreprises de pays membres de l'OCDE et/ou des pays émergents mais également d'OPCI. La société de gestion a recours au centre de recherche « La Française Sustainable Investment Research ». **Etape 1 : Filtrages quantitatifs – Approche en sélectivité (Intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion).** (i)

**Pour les Etats** : cette approche permet d'exclure 20% des Etats les moins bien notés de l'univers d'investissement selon la répartition suivante : 10% des Etats dont les scores d'Adaptation sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial et 10% des Etats dont les scores de Transition sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial. - score d'Adaptation : prise en compte des critères E (degré d'exposition aux catastrophes naturelles), S (Indice de développement humain) et G (qualité de la gouvernance d'un pays (WGI)) ; - score de Transition : se concentrent sur des indicateurs de performance environnementaux et climatiques à savoir l'économie carbone et l'économie verte. (ii) **Pour les Entreprises** : sont écartés les 20% des Entreprises dont les scores ESG sont les plus faibles sur chacun des univers d'investissement initiaux (20% sur l'univers actions et 20% sur l'univers des obligations d'entreprises). **Etape 2 : Analyse financière et carbone.** (i) **Pour les Etats** : une analyse macro-économique des Etats ayant passé l'étape 1 est effectuée. En complément de cette analyse macro-économique des Etats, une analyse « carbone » est réalisée sur la base de critères de performance liés au changement climatique qui sont détaillés dans le prospectus. (ii)

**Pour les Entreprises** : lors de la deuxième étape du processus d'investissement, une analyse de la qualité de crédit et une analyse carbone des entreprises ayant passé le filtre de l'étape 1 (ii) sont effectuées. Le fonds pourra également investir des instruments de la finance durable à hauteur de 75% maximum de l'actif net comme les obligations vertes, les obligations durables, les obligations sociales et les titres de dette liés à une performance sur un ou des objectifs de développement durable. Les obligations vertes, sociales et durables sont sélectionnées sur la base du respect du standard de marché actuel des Green Bonds Principles, des Social Bond Principles, des Sustainability Bond Guidelines et des Sustainability Linked Bond Guidelines définis par l'International Capital Market Association (ICMA). Les émetteurs d'instruments de la finance durable feront l'objet des mêmes analyses financières et extra-financières et devront passer positivement la phase d'exclusion et la phase d'analyse macroéconomique/crédit et carbone. **Etape 3 : Mesure de l'intensité carbone** : la société de gestion s'engage sur un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 30% par rapport à son indicateur composite de référence. Cet engagement est permanent et sera respecté de tout temps. Toutefois la limite à cette méthodologie porte sur la qualité des informations collectées par l'Equipe de Recherche ESG et la transparence des émetteurs. Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en OPC qui devront avoir obtenu le label ISR ou respecter les mêmes critères dudit label. Ainsi, le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG et promeut les caractéristiques ESG (Article 8 SFDR). Le FCP pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en action. Le FCP pourra également détenir des actions suite à la détention d'obligations convertibles. Le fonds investira dans des obligations d'Etat (jusqu'à 50% de l'actif net) ou privées (jusqu'à 60% de l'actif net), des titres de créances négociables (dont les titres négociables à court terme tels que les certificats de dépôt ou les billets de trésorerie ; les bons à moyen terme négociables et les Euro Commercial Paper), les bons à moyen terme négociables et Euro Commercial Paper), de toute échéance, à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations privées de qualité équivalente à « Investment Grade » (jusqu'à 10% de l'actif net), d'obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net). Le fonds pourra également investir dans des dettes High Yield (titres spéculatifs) jusqu'à 60% de l'actif net (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la société de gestion) et jusqu'à 10% en non noté. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit. L'exposition du fonds aux dettes des pays hors OCDE, y compris les pays émergents, ne dépassera pas 50% de l'actif net. Le fonds pourra également investir en obligations contingentes convertibles jusqu'à 10% de l'actif net. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou dans des parts ou actions d'OPC et/ou d'OPCI et/ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

**Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des parts, le rapport annuel et le document d'information périodique des parts du fonds** : Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu). Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com). Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com).

**Investisseurs de détails visés** : Tous souscripteurs, plus particulièrement dans le cadre de programmes d'investissement commercialisés auprès de la clientèle de l'Union Financière de France Banque

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.

**Dépositaire** : CACEIS BANK

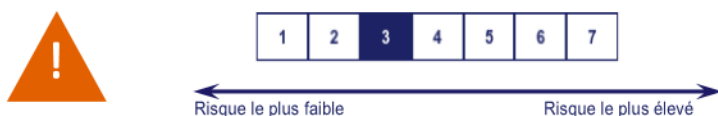
#### Autres informations :

Rachats centralisés chaque jour jusqu'à 11h00 auprès de CACEIS BANK et réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

#### Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés ;
- Risque de crédit ;
- Risque de liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 440 €	7 730 €
	Rendement annuel moyen	-25,58 %	-8,23 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 440 €	8 010 €
	Rendement annuel moyen	-25,58 %	-7,12 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 870 €	10 060 €
	Rendement annuel moyen	-1,32 %	0,21 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 680 €	11 350 €
	Rendement annuel moyen	16,80 %	4,31 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 09/2019 et 09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 01/2018 et 01/2021.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 12/2018 et 12/2021.

## Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	596 €	1 029 €
<b>Incidence des coûts*</b>	6,04 %	3,45 %

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,66 % avant déduction des coûts et de 0,21 % après cette déduction.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coût d'entrée</b>	4,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 400 €
<b>Coût de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
<b>Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation</b>	2,04 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	196 €

Coûts de transaction	N/A de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	N/A
<b>Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

**Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance** : Rachats centralisés chaque jour jusqu'à 11h00 auprès de CACEIS BANK et réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/>

## Autres informations pertinentes

**Teneur de compte** : CACEIS Bank

**Forme juridique** : FCP

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Article 8 SFDR).

**Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG** (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet suivant : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et figureront dans le rapport annuel.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/linvestissement-durable>.

**Les performances passées de votre produit** représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com). Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com).

**Valeur liquidative et autres informations pratiques** : locaux de la société de gestion et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu)

En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### Changements significatifs dans la vie du fonds

DATE	OBJET
01/05/2024	↳ Changement de société de gestion à la suite de la fusion-absorption de La Française Asset Management au profit de Crédit Mutuel Asset Management
31/12/2024	Changement de siège social de la société de gestion ↳ Modification du prospectus + annexe SFDR, DIC PRIIPS

#### CONTEXTE ECONOMIQUE

Aux Etats-Unis, portée par la consommation privée et l'investissement, l'économie est restée solide et dynamique en 2024. Après un ralentissement au premier trimestre 2024 (+0,4% contre +0,8% au quatrième trimestre 2023), le PIB a réaccélééré au deuxième trimestre de cette année (+0,7%) et il a progressé à un rythme quasi-similaire au troisième trimestre (+0,8%). L'indicateur de croissance en temps réel de la Fed d'Atlanta prévoit une croissance robuste pour les trois derniers mois de l'année 2024, autour de 2,5% en rythme annualisé.

Le Fond Monétaire International (FMI) table sur une croissance moyenne supérieure à +2,0% l'année prochaine. Du côté de la politique monétaire, le refroidissement sur le marché du travail et le retour de l'inflation sur un chemin, somme toute cahoteux, vers les 2% ont permis à la Réserve fédérale (Fed) d'enclencher son cycle de baisses de taux d'intérêt.

Les taux directeurs américains qui étaient inchangés depuis juillet 2023 se situent désormais entre 4,25% et 4,50% soit 100 points de base (pbs) de baisses de taux cumulées depuis septembre 2024. Toutefois, la résilience de l'économie américaine et la résurgence du risque inflationniste lié à la politique économique promise par le président élu Donald Trump (droits de douane plus élevés, politique d'immigration, réductions d'impôts), avec un taux d'inflation qui reste persistant à 2,7%, devraient conduire la Fed à ralentir l'assouplissement de sa politique monétaire dans les mois à venir. Cette tendance s'est déjà reflétée dans les récentes anticipations de réduction de taux des membres du comité monétaire (FOMC) qui sont passées de quatre à deux baisses de 25 pbs pour l'année prochaine.

En zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a également amorcé son cycle de réduction des taux d'intérêt face à un processus de désinflation bien engagé. Le taux annuel d'inflation s'est établi à 2,2% en novembre (après 2,9% fin 2023) compte tenu des effets de base sur l'énergie. En parallèle, l'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et de l'énergie) s'est stabilisée à 2,7% (après 3,4% en décembre 2023) portée par l'inflation des services (à 3,9%). La BCE s'inquiète par ailleurs des risques pesant sur la croissance européenne (relèvement probable des tarifs douaniers sur les produits européens exportés aux Etats-Unis par la nouvelle administration Trump, incertitude sur l'économie chinoise) notamment avec les difficultés persistantes dans l'industrie au sein des deux principales économies de la région (la France et l'Allemagne) qui pourraient affecter les perspectives d'inflation à la baisse.

Dans ce cadre, la BCE a procédé à quatre baisses de taux de 25 pbs en 2024 (en juin, septembre, octobre et décembre) portant son taux directeur (le taux de dépôt) à 3,0%. Toutefois, bien que l'institution ne s'engage plus à maintenir une politique restrictive aussi longtemps que nécessaire, la BCE indique toujours que la trajectoire des taux (bien que clairement orientée à la baisse) n'est pas prédéterminée. Tributaire des données, elle réagira « réunion par réunion ».

En termes de croissance, après un rebond inattendu au troisième trimestre 2024 (+0,4% par rapport au trimestre précédent), la croissance en zone euro devrait ralentir au quatrième trimestre 2024 (+0,2%) avant de se stabiliser à 0,3% en rythme trimestriel en 2025 (selon les données compilées par Bloomberg). En moyenne, le secteur privé et les institutions internationales s'attendent à une reprise de l'activité en zone euro l'année prochaine autour de 1% grâce aux baisses de taux de la BCE et à la hausse des revenus réels des ménages mais avec des écarts à nouveau importants entre les Etats-membres.

En Chine, la croissance du PIB a ralenti au troisième trimestre (+4,6% en glissement annuel après +4,7% au deuxième trimestre) mais avec une accélération en rythme séquentiel (+0,9% après +0,5% au trimestre précédent).

La consommation privée reste freinée par la crise du secteur de l'immobilier et la faiblesse de la confiance des consommateurs.

Dans ce contexte, depuis septembre 2024, après des mois de statistiques économiques décevantes, les institutions monétaires et budgétaires ont sensiblement renforcé les mesures de relance pour soutenir l'activité et lutter contre les pressions déflationnistes : soutien monétaire (baisses des taux et injection de liquidités via la baisse du ratio de réserves obligatoires des grandes banques), soutien à l'immobilier (baisse des taux hypothécaires pour les charges existantes), soutien de 500 milliards de yuans aux actions chinoises et plan de 10 000 milliards de yuans afin de refinancer la dette des gouvernements locaux.

Cependant, en dépit de ces mesures, les perspectives pour 2025 restent incertaines. La Chine fait face à des défis structurels tels que le vieillissement de sa population et la montée des tensions mondiales. Après une croissance qui devrait atteindre la cible de 5% fixée par le gouvernement pour 2024, le FMI table sur une perspective de croissance qui ralentirait à 4,5% en 2025 et sous les 4,0% en 2026.

## POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Performances annuelles	UFF Multi Actifs Durables - Part P	UFF Multi Actifs Durables - Part C
<b>Fonds</b>	<b>3,86%</b>	<b>3,28%</b>
<b>Indice</b>	<b>8,77%</b>	<b>8,77%</b>

### Performance des marchés (29/12/23 au 31/12/2024)

#### Marché Actions :

- L'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return: +19.89%

#### Marché de Dettes Emergentes :

- L'indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR: +4.68%

#### Marché du Crédit Haut Rendement :

- L'indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR: +7.51%

### **ALLOCATION D'ACTIF AU 31 décembre 2024**

- Actions : 12,71%
- Dettes Emergentes et pays développés : 31,53%
- Crédit : 45,67%
- OPCI : 2,02%
- OPCVM Monétaires et trésorerie : 8,04%

#### En termes d'allocation :

Le delta action a varié sur l'année entre 9% et 16%

- Nous avons débuté l'année avec une exposition prudente de 10%
- Au cours du premier semestre, nous avons augmenté graduellement notre exposition aux actions pour bénéficier de l'accélération de la croissance aux Etats-Unis. Notre exposition actions a atteint son point haut de l'année à 16% à la fin du semestre.
- A partir de l'été, nous avons commencé à prendre des profits sur les actions pour atteindre une exposition de 9% vers la fin du mois de décembre.
- Notre exposition moyenne sur l'année a été de 14%.
- En termes d'allocation géographiques, nous avons favorisés les actions américaines sur l'ensemble de l'année.

La sensibilité obligataire a varié sur l'année entre 3.1 et 3.7 ans

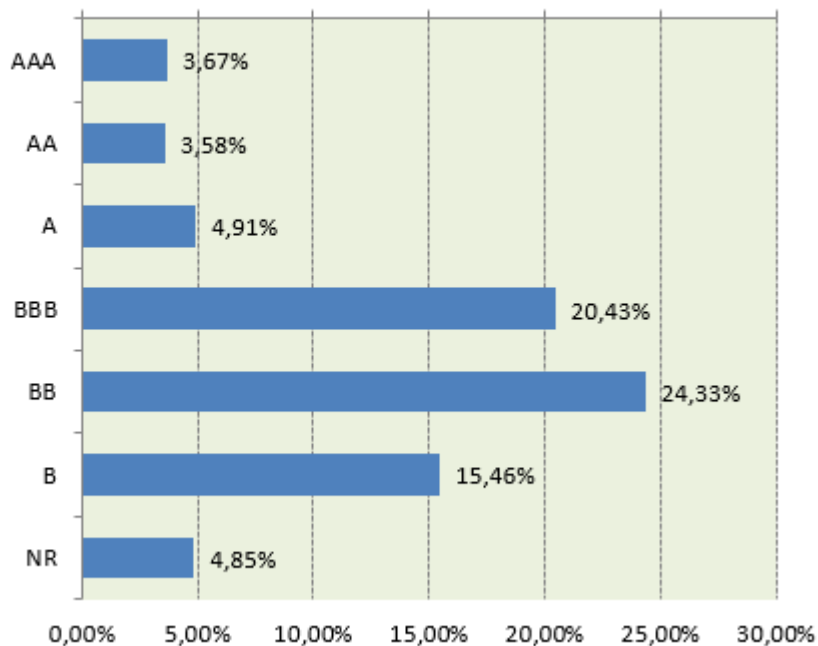
- Notre exposition au Crédit Haut Rendement sur l'année a été de 39% en moyenne. Nous avons conservé nos positions au long de l'année considérant que la classe d'actif offrait un socle de rendement intéressant.
- Notre exposition à la dette souveraine des pays émergents sur l'année a été de 31% en moyenne.
- Nous avons réduit notre sensibilité sur le dernier trimestre face au mouvement important de tension obligataire sur les taux cœurs américains.

Notre stratégie de gestion intègre une philosophie d'investissement durable ESG en faveur de la transition énergétique. A ce titre, le fonds affiche en permanence une réduction de l'intensité carbone d'au moins 30% vs son indicateur de référence

Au 31/12/2024

- UFF Multi Actifs Durables réalise une performance positive de +3.86% sur l'année.

### Répartition par notation émetteur en % de l'actif



### FONDS MAITRE

Performances annuelles	Multi Actifs Durables - Part I
Fonds	4,84%
Indice	8,77%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MULTI ACTIFS DURABLES I	701 014,21	2 952 251,79

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services du Groupe LA FRANÇAISE, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

#### Best Selection

Le Groupe LA FRANÇAISE, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc...) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

#### Commissions de courtage partagée

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

#### Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

### CONFLITS D'INTERETS

La société de gestion du fonds n'a pas à ce jour mis en œuvre de conventions réglementées portant sur des opérations particulières et inhabituelles.

### DROIT DE VOTE

L'exercice des droits de vote attachés à la qualité d'actionnaire est assuré librement, en toute indépendance. A réception des informations et documents des émetteurs, de leur mandataire ou du dépositaire, le gestionnaire donne pouvoir au Président de la société, utilise le vote par correspondance ou participe aux assemblées, selon la position qu'il a adoptée en considération de l'intérêt des porteurs.

Le rapport des droits de vote est disponible à l'adresse suivante : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) dans la rubrique « Actualités réglementaires ».

### COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion.

Non auditées par le Commissaire aux Comptes.

### LA RETROCESSION SUR FONDS

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

### FRAIS DE GESTION VARIABLES

Les commissions de gestion ne sont pas calculées à partir de composantes complexes.

## TECHNIQUES DE GESTION EFFICACES ET GESTION DES GARANTIES FINANCIÈRES

### Techniques de gestion efficaces

A la date d'arrêté, le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficaces pour 0,00 EUR.

### Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré au 31/12/2024

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
-	0,00	-	-		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

## INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.

Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations... en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

Fonds gérés par le Groupe La Française détenus en portefeuille au 31/12/2024

ISIN	Nom	Pourcentage investi	Société de gestion
FR0013202637	Multi Actifs Durables - Part I	99,78%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

## OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice.

## INFORMATIONS SUR LES TITRES NON COTES

Le fonds n'a exercé aucun contrôle sur des sociétés non cotées détenues en portefeuille au cours de l'exercice.

## DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

### Eligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE)

Ce fonds est investi à plus de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

### Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Le fonds a en portefeuille 0,00% de titres ou droits éligibles au PEA/PEA PME.

### Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

## **INFORMATIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ**

### **Article 8**

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. »

## **METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL**

Le fonds applique la méthode Engagement.

## **FRAIS DE GESTION**

### **Part P**

Les frais de gestion s'élèvent à 0,95%.

Les frais de gestion indirect s'élèvent à 0,83%.

### **Part C**

Les frais de gestion s'élèvent à 1,50%.

Les frais de gestion indirect s'élèvent à 0,83%.

## **INFORMATIONS SPECIFIQUES**

### **Mesure des risques**

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

### **A. Processus Opérationnel**

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

## B. Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants.
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

## C. Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maîtrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entraîner la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable qui vise à reconnaître la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe.

Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Année 2024									
<u>Société</u>	Effectif	<u>Base brute Sécurité Sociale pour la période</u>	Fixe	%fixe	Variable 2024	Nb bénéficiaire variable	% du variable	Total rému. Cadres dirigeant	Total rému. Preneurs de risques
EX LFAM	86	2 649 988,48	1 622 061,06	61,21%	1 027 927,42	24	38,79%	- €	1 794 384,75 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Crédit Mutuel Asset Management  
 4, rue Gaillon  
 75002 Paris  
 Email : [contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com](mailto:contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com)

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.



## UFF Multi Actifs Durables - Part P - FR0013202660

### Produit

**Produit** : UFF Multi Actifs Durables - Part P

**Code ISIN**: FR0013202660

**Initiateur** : Crédit Mutuel Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Mutuel Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Crédit Mutuel Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97-138 et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.

**Date de production du document d'informations clés** : 02/12/2024

### En quoi consiste ce produit ?

**Type de produit** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

**Durée de vie du produit** : 99 ans

#### Objectifs :

L'objectif du fonds, au travers de son maître, est d'obtenir sur la période de placement recommandée de trois (3) ans, au travers de l'investissement dans le fonds maître Multi Actifs Durables (part I), une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index) en investissant dans des titres préalablement sélectionnés en fonction de critères d'investissement environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le but d'atteindre une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi (intensité carbone) au moins 30 % inférieure à celle de l'indice composite. **L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'investissement réalisé dans le fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais qu'il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société.** L'investissement d'UFF Multi Actifs Durables est de 85% minimum au travers du fonds maître et à titre accessoire en liquidités. Sa performance sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence** : L'indicateur de référence du fonds est un indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index). L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut investir dans les titres en dehors de cet indicateur dans la limite de 10% maximum.

#### Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement sera mise en œuvre par une gestion discrétionnaire flexible d'un portefeuille composé d'actions, d'obligations d'états et d'entreprises de pays membres de l'OCDE et/ou des pays émergents mais également d'OPCI. La société de gestion a recours au centre de recherche « La Française Sustainable Investment Research ». **Etape 1 : Filtrages quantitatifs – Approche en sélectivité (Intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion).** (i)

**Pour les Etats** : cette approche permet d'exclure 20% des Etats les moins bien notés de l'univers d'investissement selon la répartition suivante : 10% des Etats dont les scores d'Adaptation sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial et 10% des Etats dont les scores de Transition sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial. - score d'Adaptation : prise en compte des critères E (degré d'exposition aux catastrophes naturelles), S (Indice de développement humain) et G (qualité de la gouvernance d'un pays (WGI)) ; - score de Transition : se concentrent sur des indicateurs de performance environnementaux et climatiques à savoir l'économie carbone et l'économie verte. (ii) **Pour les Entreprises** : sont écartés les 20% des Entreprises dont les scores ESG sont les plus faibles sur chacun des univers d'investissement initiaux (20% sur l'univers actions et 20% sur l'univers des obligations d'entreprises). **Etape 2 : Analyse financière et carbone.** (i) **Pour les Etats** : une analyse macro-économique des Etats ayant passé l'étape 1 est effectuée. En complément de cette analyse macro-économique des Etats, une analyse « carbone » est réalisée sur la base de critères de performance liés au changement climatique qui sont détaillés dans le prospectus. (ii)

**Pour les Entreprises** : lors de la deuxième étape du processus d'investissement, une analyse de la qualité de crédit et une analyse carbone des entreprises ayant passé le filtre de l'étape 1 (ii) sont effectuées. Le fonds pourra également investir des instruments de la finance durable à hauteur de 75% maximum de l'actif net comme les obligations vertes, les obligations durables, les obligations sociales et les titres de dette liés à une performance sur un ou des objectifs de développement durable. Les obligations vertes, sociales et durables sont sélectionnées sur la base du respect du standard de marché actuel des Green Bonds Principles, des Social Bond Principles, des Sustainability Bond Guidelines et des Sustainability Linked Bond Guidelines définis par l'International Capital Market Association (ICMA). Les émetteurs d'instruments de la finance durable feront l'objet des mêmes analyses financières et extra-financières et devront passer positivement la phase d'exclusion et la phase d'analyse macroéconomique/crédit et carbone. **Etape 3 : Mesure de l'intensité carbone** : la société de gestion s'engage sur un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 30% par rapport à son indicateur composite de référence. Cet engagement est permanent et sera respecté de tout temps. Toutefois la limite à cette méthodologie porte sur la qualité des informations collectées par l'Equipe de Recherche ESG et la transparence des émetteurs. Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en OPC qui devront avoir obtenu le label ISR ou respecter les mêmes critères dudit label. Ainsi, le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG et promeut les caractéristiques ESG (Article 8 SFDR). Le FCP pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en action. Le FCP pourra également détenir des actions suite à la détention d'obligations convertibles. Le fonds investira dans des obligations d'Etat (jusqu'à 50% de l'actif net) ou privées (jusqu'à 60% de l'actif net), des titres de créances négociables (dont les titres négociables à court terme tels que les certificats de dépôt ou les billets de trésorerie ; les bons à moyen terme négociables et les Euro Commercial Paper), les bons à moyen terme négociables et Euro Commercial Paper), de toute échéance, à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations privées de qualité équivalente à « Investment Grade » (jusqu'à 10% de l'actif net), d'obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net). Le fonds pourra également investir dans des dettes High Yield (titres spéculatifs) jusqu'à 60% de l'actif net (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la société de gestion) et jusqu'à 10% en non noté. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit. L'exposition du fonds aux dettes des pays hors OCDE, y compris les pays émergents, ne dépassera pas 50% de l'actif net. Le fonds pourra également investir en obligations contingentes convertibles jusqu'à 10% de l'actif net. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou dans des parts ou actions d'OPC et/ou d'OPCI et/ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

**Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des parts, le rapport annuel et le document d'information périodique des parts du fonds** : Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu). Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com). Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com).

**Investisseurs de détails visés** : Tous souscripteurs, plus particulièrement dans le cadre de programmes d'investissement commercialisés auprès de la clientèle de l'Union Financière de France Banque

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.

**Dépositaire** : CACEIS BANK

#### Autres informations :

Rachats centralisés chaque jour jusqu'à 11h00 auprès de CACEIS BANK et réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

#### Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés ;
- Risque de crédit ;
- Risque de liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 480 €	7 730 €
	Rendement annuel moyen	-25,16 %	-8,23 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 480 €	8 150 €
	Rendement annuel moyen	-25,16 %	-6,59 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 920 €	10 240 €
	Rendement annuel moyen	-0,76 %	0,78 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 750 €	11 540 €
	Rendement annuel moyen	17,46 %	4,90 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 09/2019 et 09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 01/2018 et 01/2021.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 12/2018 et 12/2021.

## Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	543 €	864 €
<b>Incidence des coûts*</b>	5,49 %	2,90 %

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,68 % avant déduction des coûts et de 0,78 % après cette déduction.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coût d'entrée</b>	4,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 400 €
<b>Coût de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
<b>Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation</b>	1,49 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	143 €

Coûts de transaction	N/A de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	N/A
<b>Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

**Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance** : Rachats centralisés chaque jour jusqu'à 11h00 auprès de CACEIS BANK et réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/>

## Autres informations pertinentes

**Teneur de compte** : CACEIS Bank

**Forme juridique** : FCP

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Article 8 SFDR).

**Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG** (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet suivant : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et figureront dans le rapport annuel.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/linvestissement-durable>.

**Les performances passées de votre produit** représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com). Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com).

**Valeur liquidative et autres informations pratiques** : locaux de la société de gestion et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu)

En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

## Information SFDR

@@@SFDR-ANX\_FR

@@@NOTE-SFDR\_FR

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Multi Actifs Durables - Part I - FR0013202637

### Produit

**Produit :** Multi Actifs Durables - Part I

**Code ISIN:** FR0013202637

**Initiateur :** Crédit Mutuel Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Mutuel Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Crédit Mutuel Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97-138 et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.

**Date de production du document d'informations clés :** 31/12/2024

### En quoi consiste ce produit ?

**Type de produit :** Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

**Durée de vie du produit :** 99 ans

#### Objectifs :

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir sur la période de placement recommandée de trois (3) ans, une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index) en investissant dans des titres préalablement sélectionnés en fonction de critères d'investissement environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le but d'atteindre une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi (intensité carbone) au moins 30 % inférieure à celle de l'indice composite. **L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'investissement réalisé dans le fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais qu'il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société.**

**Indicateur de référence :** L'indicateur de référence du fonds est un indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index).

#### Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement sera mise en œuvre par une gestion discrétionnaire flexible d'un portefeuille composé d'actions, d'obligations d'états et d'entreprises de pays membres de l'OCDE et/ou des pays émergents mais également d'OPCI. **Étape 1 : Filtrages quantitatifs – Approche en sélectivité (Intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion).** (i) **Pour les Etats :** cette approche permet d'exclure 20% des Etats les moins bien notés de l'univers d'investissement selon la répartition suivante : 10% des Etats dont les scores d'Adaptation sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial et 10% des Etats dont les scores de Transition sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial. - score d'Adaptation : prise en compte des critères E (degré d'exposition aux catastrophes naturelles), S (Indice de développement humain) et G (qualité de la gouvernance d'un pays (WGI)) ; - score de Transition : se concentrent sur des indicateurs de performance environnementaux et climatiques à savoir l'économie carbone (mesure des gaz à effet de serre...) et l'économie verte (part des énergies renouvelables...). (ii) **Pour les Entreprises :** sont écartés les 20% des Entreprises dont les scores ESG sont les plus faibles sur chacun des univers d'investissement initiaux (20% sur l'univers actions et 20% sur l'univers des obligations d'entreprises). **Étape 2 : Analyse financière et carbone.** (i) **Pour les Etats :** une analyse macro-économique des Etats ayant passé l'étape 1 est effectuée. En complément de cette analyse macro-économique des Etats, une analyse « carbone » est réalisée sur la base de critères de performance liés au changement climatique qui sont détaillés dans le prospectus. (ii) **Pour les Entreprises :** lors de la deuxième étape du processus d'investissement, une analyse de la qualité de crédit et une analyse carbone des entreprises ayant passé le filtre de l'étape 1 (ii) sont effectuées. Le fonds pourra également investir des instruments de la finance durable à hauteur de 75% maximum de l'actif net comme les obligations vertes (green bonds), les obligations durables (sustainability bonds), les obligations sociales (social bonds) et les titres de dette liés à une performance sur un ou des objectifs de développement durable (sustainability-linked bonds). Les obligations vertes (green bonds), sociales (social bonds) et durables (sustainability bonds et sustainability-linked bonds) sont sélectionnées sur la base du respect du standard de marché actuel des Green Bonds Principles, des Social Bond Principles, des Sustainability Bond Guidelines et des Sustainability Linked Bond Guidelines définis par l'International Capital Market Association (ICMA). Néanmoins, les émetteurs d'instruments de la finance durable qu'ils soient publics ou privés, feront l'objet des mêmes analyses financières et extra-financières et devront passer positivement la phase d'exclusion et la phase d'analyse macroéconomique/crédit et carbone. **Étape 3 :** Mesure de l'intensité carbone : cette étape est commune aux deux processus d'investissement concernant les Etats et les Entreprises. La société de gestion s'engage sur un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 30% par rapport à son indicateur composite de référence. Cet engagement est permanent et sera respecté de tout temps. Toutefois la limite à cette méthodologie porte sur la qualité des informations collectées par la société de gestion et la transparence des émetteurs. Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI). Ces OPCIs devront avoir obtenu le label ISR ou respecter les mêmes critères dudit label. Ainsi, le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG et promeut les caractéristiques ESG (Article 8 SFDR). Le FCP pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en action. Le FCP pourra également détenir des actions suite à la détention d'obligations convertibles. Le fonds investira dans des obligations d'Etat (jusqu'à 50% de l'actif net) ou privées (jusqu'à 60% de l'actif net), des titres de créances négociables (dont les titres négociables à court terme tels que les certificats de dépôt ou les billets de trésorerie ; les bons à moyen terme négociables et les Euro Commercial Paper), les bons à moyen terme négociables et Euro Commercial Paper, de toute échéance, à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations privées de qualité équivalente à « Investment Grade » (jusqu'à 10% de l'actif net), d'obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net). Le fonds pourra également investir dans des dettes High Yield (titres spéculatifs) jusqu'à 60% de l'actif net (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la société de gestion) et jusqu'à 10% en non noté. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit. L'exposition du fonds aux dettes des pays hors OCDE, y compris les pays émergents, ne dépassera pas 50% de l'actif net. Le fonds pourra également investir en obligations contingentes convertibles jusqu'à 10% de l'actif net. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou dans des parts ou actions d'OPC et/ou d'OPCI et/ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier. **Le taux d'analyse extra-financière doit être supérieur à 90%. Ce taux s'entend en nombre d'émetteurs de l'OPCVM.** L'OPCVM pourra investir en sociétés/entreprises/émetteurs ne faisant pas l'objet d'une analyse extra-financière dans la limite de 10% de l'actif net.

**Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des parts, le rapport annuel et le document d'information périodique des parts du fonds :** Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu). Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com). Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com).

**Investisseurs de détails visés :** Tous souscripteurs, plus particulièrement investisseurs institutionnels et OPC

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.

#### Dépositaire :

CACEIS BANK

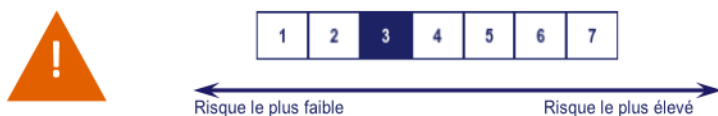
#### Autres informations :

Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 13h00 auprès de CACEIS BANK France et réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1 avec un règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

#### Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés ;
- Risque de crédit ;
- Risque de liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 460 €	7 610 €
	Rendement annuel moyen	-25,37 %	-8,71 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 010 €	8 720 €
	Rendement annuel moyen	-19,88 %	-4,47 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 800 €	10 540 €
	Rendement annuel moyen	-2,04 %	1,77 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 360 €	11 450 €
	Rendement annuel moyen	13,64 %	4,62 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 08/2021 et 12/2023.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 06/2015 et 06/2018.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 12/2018 et 12/2021.

### Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	592 €	808 €
<b>Incidence des coûts*</b>	5,96 %	2,75 %

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,52 % avant déduction des coûts et de 1,77 % après cette déduction.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coût d'entrée</b>	5,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 500 €

Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
<b>Coûts récurrents [prélevés chaque année]</b>		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,54 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	51 €
Coûts de transaction	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	40 €
<b>Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

**Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance** : Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 13h00 auprès de CACEIS BANK France et réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1 avec un règlement en J+2.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/>

## Autres informations pertinentes

**Teneur de compte** : CACEIS Bank

**Forme juridique** : FCP

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Article 8 SFDR).

**Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG** (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet suivant : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et figureront dans le rapport annuel.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/linvestissement-durable>.

**Les performances passées de votre produit** représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com). Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com).

**Valeur liquidative et autres informations pratiques** : locaux de la société de gestion et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu)

En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### Changements significatifs dans la vie du fonds

DATE	OBJET
01/05/2024	↪ Changement de société de gestion à la suite de la fusion-absorption de La Française Asset Management au profit de Crédit Mutuel Asset Management
31/12/2024	↪ Changement de siège social de la société de gestion+ modification du prospectus + annexe SFDR, DIC PRIIPS

#### CONTEXTE ECONOMIQUE

Aux Etats-Unis, portée par la consommation privée et l'investissement, l'économie est restée solide et dynamique en 2024. Après un ralentissement au premier trimestre 2024 (+0,4% contre +0,8% au quatrième trimestre 2023), le PIB a réaccélééré au deuxième trimestre de cette année (+0,7%) et il a progressé à un rythme quasi-similaire au troisième trimestre (+0,8%). L'indicateur de croissance en temps réel de la Fed d'Atlanta prévoit une croissance robuste pour les trois derniers mois de l'année 2024, autour de 2,5% en rythme annualisé.

Le Fonds Monétaire International (FMI) table sur une croissance moyenne supérieure à +2,0% l'année prochaine. Du côté de la politique monétaire, le refroidissement sur le marché du travail et le retour de l'inflation sur un chemin, somme toute cahoteux, vers les 2% ont permis à la Réserve fédérale (Fed) d'enclencher son cycle de baisses de taux d'intérêt.

Les taux directeurs américains qui étaient inchangés depuis juillet 2023 se situent désormais entre 4,25% et 4,50% soit 100 points de base (pbs) de baisses de taux cumulées depuis septembre 2024. Toutefois, la résilience de l'économie américaine et la résurgence du risque inflationniste lié à la politique économique promise par le président élu Donald Trump (droits de douane plus élevés, politique d'immigration, réductions d'impôts), avec un taux d'inflation qui reste persistant à 2,7%, devraient conduire la Fed à ralentir l'assouplissement de sa politique monétaire dans les mois à venir. Cette tendance s'est déjà reflétée dans les récentes anticipations de réduction de taux des membres du comité monétaire (FOMC) qui sont passées de quatre à deux baisses de 25 pbs pour l'année prochaine.

En zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a également amorcé son cycle de réduction des taux d'intérêt face à un processus de désinflation bien engagé. Le taux annuel d'inflation s'est établi à 2,2% en novembre (après 2,9% fin 2023) compte tenu des effets de base sur l'énergie. En parallèle, l'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et de l'énergie) s'est stabilisée à 2,7% (après 3,4% en décembre 2023) portée par l'inflation des services (à 3,9%). La BCE s'inquiète par ailleurs des risques pesant sur la croissance européenne (relèvement probable des tarifs douaniers sur les produits européens exportés aux Etats-Unis par la nouvelle administration Trump, incertitude sur l'économie chinoise) notamment avec les difficultés persistantes dans l'industrie au sein des deux principales économies de la région (la France et l'Allemagne) qui pourraient affecter les perspectives d'inflation à la baisse.

Dans ce cadre, la BCE a procédé à quatre baisses de taux de 25 pbs en 2024 (en juin, septembre, octobre et décembre) portant son taux directeur (le taux de dépôt) à 3,0%. Toutefois, bien que l'institution ne s'engage plus à maintenir une politique restrictive aussi longtemps que nécessaire, la BCE indique toujours que la trajectoire des taux (bien que clairement orientée à la baisse) n'est pas prédéterminée. Tributaire des données, elle réagira « réunion par réunion ».

En termes de croissance, après un rebond inattendu au troisième trimestre 2024 (+0,4% par rapport au trimestre précédent), la croissance en zone euro devrait ralentir au quatrième trimestre 2024 (+0,2%) avant de se stabiliser à 0,3% en rythme trimestriel en 2025 (selon les données compilées par Bloomberg). En moyenne, le secteur privé et les institutions internationales s'attendent à une reprise de l'activité en zone euro l'année prochaine autour de 1% grâce aux baisses de taux de la BCE et à la hausse des revenus réels des ménages mais avec des écarts à nouveau importants entre les Etats-membres.

En Chine, la croissance du PIB a ralenti au troisième trimestre (+4,6% en glissement annuel après +4,7% au deuxième trimestre) mais avec une accélération en rythme séquentiel (+0,9% après +0,5% au trimestre précédent).

La consommation privée reste freinée par la crise du secteur de l'immobilier et la faiblesse de la confiance des consommateurs.

Dans ce contexte, depuis septembre 2024, après des mois de statistiques économiques décevantes, les institutions monétaires et budgétaires ont sensiblement renforcé les mesures de relance pour soutenir l'activité et lutter contre les pressions déflationnistes : soutien monétaire (baisses des taux et injection de liquidités via la baisse du ratio de réserves obligatoires des grandes banques), soutien à l'immobilier (baisse des taux hypothécaires pour les charges existantes), soutien de 500 milliards de yuans aux actions chinoises et plan de 10 000 milliards de yuans afin de refinancer la dette des gouvernements locaux.

Cependant, en dépit de ces mesures, les perspectives pour 2025 restent incertaines. La Chine fait face à des défis structurels tels que le vieillissement de sa population et la montée des tensions mondiales. Après une croissance qui devrait atteindre la cible de 5% fixée par le gouvernement pour 2024, le FMI table sur une perspective de croissance qui ralentirait à 4,5% en 2025 et sous les 4,0% en 2026.

## POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Performances annuelles	Multi Actifs Durables - Part I
Fonds	4,84%
Indice	8,77%

Performance des marchés (29/12/23 au 31/12/2024)

Marché Actions :

- L'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return: +19.89%

Marché de Dettes Emergentes :

- L'indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR: +4.68%

Marché du Crédit Haut Rendement :

- L'indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR: +7.51%

### ALLOCATION D'ACTIF AU 31 décembre 2024

- Actions : 12.71%
- Dettes Emergentes et pays développés : 31.53%
- Crédit : 45.67%
- OPC I : 2.02%
- OPCVM Monétaires et trésorerie : 8.04%

En termes d'allocation :

Le delta action a varié sur l'année entre 9% et 16%

- Nous avons débuté l'année avec une exposition prudente de 10%
- Au cours du premier semestre, nous avons augmenté graduellement notre exposition aux actions pour bénéficier de l'accélération de la croissance aux Etats-Unis. Notre exposition actions a atteint son point haut de l'année à 16% à la fin du semestre.
- A partir de l'été, nous avons commencé à prendre des profits sur les actions pour atteindre une exposition de 9% vers la fin du mois de décembre.
- Notre exposition moyenne sur l'année a été de 14%.
- En termes d'allocation géographiques, nous avons favorisés les actions américaines sur l'ensemble de l'année.

La sensibilité obligataire a varié sur l'année entre 3.1 et 3.7 ans

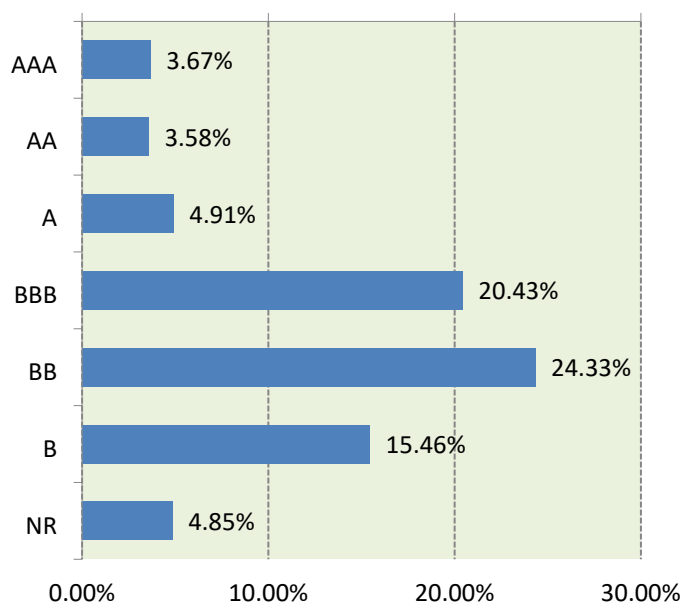
- Notre exposition au Crédit Haut Rendement sur l'année a été de 39% en moyenne. Nous avons conservé nos positions au long de l'année considérant que la classe d'actif offrait un socle de rendement intéressant.
- Notre exposition à la dette souveraine des pays émergents sur l'année a été de 31% en moyenne.
- Nous avons réduit notre sensibilité sur le dernier trimestre face au mouvement important de tension obligataire sur les taux cœurs américains.

Notre stratégie de gestion intègre une philosophie d'investissement durable ESG en faveur de la transition énergétique. A ce titre, le fonds affiche en permanence une réduction de l'intensité carbone d'au moins 30% vs son indicateur de référence

Au 31/12/2024

- Multi Actifs Durables réalise une performance positive de +4.84% sur l'année.

## Répartition par notation émetteur en % de l'actif



**Document non audité par le Commissaire aux Comptes.**

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LA FRANCAISE TRESORERIE FCP-I	50 576 816,44	46 019 106,98
FRENCH REPUBLIC ZCP 04-04-24	6 948 037,94	6 992 205,13
FRENCH REPUBLIC ZCP 27-03-24	5 360 299,54	5 389 008,41
FRAN TREA BILL BTF ZCP 24-01-24		8 100 000,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	4 838 750,00	2 449 310,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 17-01-24		5 999 427,55
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	2 126 329,78	2 763 168,80
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	3 505 386,45	957 872,47
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-25	2 132 152,00	2 165 242,00
UNITED STATES TREASURY NOTE BOND 3.375% 15-11-48	1 136 014,90	2 086 456,91

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 185 598,00**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions : 185 598,00

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 30 076 627,22**

- o Change à terme : 30 076 627,22
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CIC BANQUES	CREDIT AGRICOLE CIB SOCIETE GENERALE PAR

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	12,64
<b>Total</b>	<b>12,64</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	1 027,75
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>1 027,75</b>
. Frais opérationnels directs	1 253,62
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>1 253,62</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## REGLEMENTATION SFTR EN EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

### a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(\*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant			191 079,47		
% de l'Actif Net			0,28		

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CIC BANQUES			191 079,47		
ZZZ					

### e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					

### f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

**g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches**

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

**h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches**

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an			191 079,47	
Ouvertes				

**i) Données sur la réutilisation des garanties**

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

**j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC**

Caceis Bank				
Titres				
Cash				

**k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

Titres				
Cash				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

#### **l) Données sur les revenus et les coûts ventilés**

Revenus				
- OPC			1 027,75	
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC			-1 253,62	
- Gestionnaire				
- Tiers				

#### **e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)**

N/A - Garantie en cash uniquement.

#### **i) Données sur la réutilisation des garanties**

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

#### **k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

N/A - Garantie en cash uniquement.

#### **l) Données sur les revenus et les coûts ventilés**

N/A – Pas d'opération d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

## **SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services du Groupe LA FRANÇAISE, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

### **Best Selection**

Le Groupe LA FRANÇAISE, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc...) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

### **Commissions de courtage partagées**

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

### **Rapport relatif aux frais d'intermédiation**

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

## **CONFLITS D'INTERETS**

La société de gestion du fonds n'a pas à ce jour mis en œuvre de conventions réglementées portant sur des opérations particulières et inhabituelles.

## **DROIT DE VOTE**

L'exercice des droits de vote attachés à la qualité d'actionnaire est assuré librement, en toute indépendance. A réception des informations et documents des émetteurs, de leur mandataire ou du dépositaire, le gestionnaire donne pouvoir au Président de la société, utilise le vote par correspondance ou participe aux assemblées, selon la position qu'il a adoptée en considération de l'intérêt des porteurs.

Le rapport des droits de vote est disponible à l'adresse suivante : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) dans la rubrique « Actualités réglementaires ».

## **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion.

Non auditées par le Commissaire aux Comptes.

## **LA RETROCESSION SUR FONDS**

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

## **FRAIS DE GESTION VARIABLES**

Les commissions de gestion ne sont pas calculées à partir de composantes complexes.

## TECHNIQUES DE GESTION EFFICACES ET GESTION DES GARANTIES FINANCIÈRES

### Techniques de gestion efficaces :

A la date d'arrêté, le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficaces pour -225.87 EUR.

### Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré au 31/12/2024

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
<u>Multi Actifs Durables</u>	<u>400 000,00</u>	<u>EUR</u>	<u>CA CIB</u>		
<u>Multi Actifs Durables</u>	<u>800 000,00</u>	<u>EUR</u>	<u>BNP Paribas France</u>		
<u>Multi Actifs Durables</u>	<u>-12,64</u>	<u>EUR</u>	<u>JP MORGAN SECURITIES PLC</u>		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

## INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.

Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations... en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

### Fonds gérés par le Groupe La Française détenus en portefeuille au 31/12/2024

ISIN	Nom	Pourcentage investi	Société de gestion
FR0010609115	La Française Trésorerie ISR – Part I	6,90%	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

## OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice.

## INFORMATIONS SUR LES TITRES NON COTES

Le fonds n'a exercé aucun contrôle sur des sociétés non cotées détenues en portefeuille au cours de l'exercice.

## DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

### Éligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE)

Ce fonds est investi à plus de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

### Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Le fonds a en portefeuille 1,44% de titres ou droits éligibles au PEA/PEA PME.

### Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

## INFORMATIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ

### Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le fonds applique la méthode VaR. Absolue.

min	0,63%
max	3,83%
mean	1,07%

## INFORMATIONS SPECIFIQUES

### Mesure des risques

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

# OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS  
REGLEMENT SFTR  
En devise de comptabilité de l'OPC

AUM 31/12/24 69 451 748,17

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
-----------------	--------------------	------------------	-------------------	-----

## 1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie (en % des actifs nets).

Actifs-prêtés	-
Actifs pouvant être prêtés	62 458 728,10
% des actifs-pouvant-être prêtés	0,00%

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.

Valeur absolue	-	185 598,00
% des actifs sous gestion	0,00%	0,27%

## 2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs).

		100% des garanties reçues en collateral cash		

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).

Dénomination 1		CIC	185 598,00	
Montant 1				
Dénomination 2				
Montant 2				
Dénomination 3				
Montant 3				
Dénomination 4				
Montant 4				
Dénomination 5				
Montant 5				
Dénomination 6				
Montant 6				
Dénomination 7				
Montant 7				
Dénomination 8				
Montant 8				
Dénomination 9				
Montant 9				
Dénomination 8				
Montant 8				
Dénomination 9				
Montant 9				
Dénomination 10				
Montant 10				
Dénomination 9				
Montant 9				
Dénomination 10				
Montant 10				
Dénomination 11				
Montant 11				

## 3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Type				
Actions				
obligations	-			
OPC				
TCN				
Cash			185 598,00	
Rating ou littéraire				

3.2. Échéance de la garantie

moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
plus d'1 an				
ouvertes		x		

3.3. Monnaie de la garantie

Monnaie 1		EUR		
Monnaie 2				

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
plus d'1 an				
ouvertes	-		185 598,00	

3.5. Pays où sont établies les contreparties

Pays 1	France			
Pays 2				
Pays X				

3.6. Règlement et compensation

Tri-parties				
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	-		185 598,00	

## 4. Données sur la réutilisation des garanties (collatéral)

Maximal autorisé (%)		100%		
Montant effectif (%)		0%		
Revenus sur garanties espèces	Eonia		-	

## 5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1		
Dépositaire 1		CACEIS PARIS		

## 6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Comptes séparés (%)	100		100	
Comptes groupés (%)				
Autres comptes (%)			-	

## 7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

7.1. Revenus

OPC (valeur absolue)			-225,87 €	
OPC (% des revenus globaux)	100		100	
Gestionnaire (valeur absolue)			-	
Gestionnaire (% des revenus globaux)			-	
Tiers (valeur absolue)			-	
Tiers (% des revenus globaux)			-	

7.2. Coûts

OPC (valeur absolue)				
OPC (% des revenus globaux)				
Gestionnaire (valeur absolue)			-	
Gestionnaire (% des revenus globaux)			-	
Tiers (valeur absolue)			-	
Tiers (% des revenus globaux)			-	

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

### **A. Processus Opérationnel**

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filiale de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

### **B. Personnel Identifié**

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants.
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

### **C. Rémunérations**

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maîtrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entraîner la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable qui vise à reconnaître la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe.

Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Année 2024									
Société	Effectif	Base brute Sécurité Sociale pour la période	Fixe	%fixe	Variable 2024	Nb bénéficiaire variable	% du variable	Total rému. Cadres dirigeant	Total rému. Preneurs de risques
EX LFAM	86	2 649 988,48	1 622 061,06	61,21%	1 027 927,42	24	38,79%	- €	1 794 384,75 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

## AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Crédit Mutuel Asset Management  
4, rue Gaillon  
75002 Paris

Email : [contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com](mailto:contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com)

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Multi Actifs Durables - Part L - FR0013202629

### Produit

**Produit :** Multi Actifs Durables - Part L

**Code ISIN:** FR0013202629

**Initiateur :** Crédit Mutuel Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Mutuel Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Crédit Mutuel Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97-138 et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.

**Date de production du document d'informations clés :** 31/12/2024

### En quoi consiste ce produit ?

**Type de produit :** Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

**Durée de vie du produit :** 99 ans

#### Objectifs :

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir sur la période de placement recommandée de trois (3) ans, une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index) en investissant dans des titres préalablement sélectionnés en fonction de critères d'investissement environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le but d'atteindre une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi (intensité carbone) au moins 30 % inférieure à celle de l'indice composite. **L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'investissement réalisé dans le fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais qu'il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société.**

**Indicateur de référence :** L'indicateur de référence du fonds est un indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index).

#### Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement sera mise en œuvre par une gestion discrétionnaire flexible d'un portefeuille composé d'actions, d'obligations d'états et d'entreprises de pays membres de l'OCDE et/ou des pays émergents mais également d'OPCI. **Étape 1 : Filtrages quantitatifs – Approche en sélectivité (Intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion).** (i) **Pour les Etats :** cette approche permet d'exclure 20% des Etats les moins bien notés de l'univers d'investissement selon la répartition suivante : 10% des Etats dont les scores d'Adaptation sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial et 10% des Etats dont les scores de Transition sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial. - score d'Adaptation : prise en compte des critères E (degré d'exposition aux catastrophes naturelles), S (Indice de développement humain) et G (qualité de la gouvernance d'un pays (WGI)) ; - score de Transition : se concentrent sur des indicateurs de performance environnementaux et climatiques à savoir l'économie carbone (mesure des gaz à effet de serre...) et l'économie verte (part des énergies renouvelables...). (ii) **Pour les Entreprises :** sont écartés les 20% des Entreprises dont les scores ESG sont les plus faibles sur chacun des univers d'investissement initiaux (20% sur l'univers actions et 20% sur l'univers des obligations d'entreprises). **Étape 2 : Analyse financière et carbone.** (i) **Pour les Etats :** une analyse macro-économique des Etats ayant passé l'étape 1 est effectuée. En complément de cette analyse macro-économique des Etats, une analyse « carbone » est réalisée sur la base de critères de performance liés au changement climatique qui sont détaillés dans le prospectus. (ii) **Pour les Entreprises :** lors de la deuxième étape du processus d'investissement, une analyse de la qualité de crédit et une analyse carbone des entreprises ayant passé le filtre de l'étape 1 (ii) sont effectuées. Le fonds pourra également investir des instruments de la finance durable à hauteur de 75% maximum de l'actif net comme les obligations vertes (green bonds), les obligations durables (sustainability bonds), les obligations sociales (social bonds) et les titres de dette liés à une performance sur un ou des objectifs de développement durable (sustainability-linked bonds). Les obligations vertes (green bonds), sociales (social bonds) et durables (sustainability bonds et sustainability-linked bonds) sont sélectionnées sur la base du respect du standard de marché actuel des Green Bonds Principles, des Social Bond Principles, des Sustainability Bond Guidelines et des Sustainability Linked Bond Guidelines définis par l'International Capital Market Association (ICMA). Néanmoins, les émetteurs d'instruments de la finance durable qu'ils soient publics ou privés, feront l'objet des mêmes analyses financières et extra-financières et devront passer positivement la phase d'exclusion et la phase d'analyse macroéconomique/crédit et carbone. **Étape 3 :** Mesure de l'intensité carbone : cette étape est commune aux deux processus d'investissement concernant les Etats et les Entreprises. La société de gestion s'engage sur un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 30% par rapport à son indicateur composite de référence. Cet engagement est permanent et sera respecté de tout temps. Toutefois la limite à cette méthodologie porte sur la qualité des informations collectées par la société de gestion et la transparence des émetteurs. Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI). Ces OPCIs devront avoir obtenu le label ISR ou respecter les mêmes critères dudit label. Ainsi, le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG et promeut les caractéristiques ESG (Article 8 SFDR). Le FCP pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en action. Le FCP pourra également détenir des actions suite à la détention d'obligations convertibles. Le fonds investira dans des obligations d'Etat (jusqu'à 50% de l'actif net) ou privées (jusqu'à 60% de l'actif net), des titres de créances négociables (dont les titres négociables à court terme tels que les certificats de dépôt ou les billets de trésorerie ; les bons à moyen terme négociables et les Euro Commercial Paper), les bons à moyen terme négociables et Euro Commercial Paper, de toute échéance, à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations privées de qualité équivalente à « Investment Grade » (jusqu'à 10% de l'actif net), d'obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net). Le fonds pourra également investir dans des dettes High Yield (titres spéculatifs) jusqu'à 60% de l'actif net (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la société de gestion) et jusqu'à 10% en non noté. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit. L'exposition du fonds aux dettes des pays hors OCDE, y compris les pays émergents, ne dépassera pas 50% de l'actif net. Le fonds pourra également investir en obligations contingentes convertibles jusqu'à 10% de l'actif net. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou dans des parts ou actions d'OPC et/ou d'OPCI et/ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier. **Le taux d'analyse extra-financière doit être supérieur à 90%. Ce taux s'entend en nombre d'émetteurs de l'OPCVM.** L'OPCVM pourra investir en sociétés/entreprises/émetteurs ne faisant pas l'objet d'une analyse extra-financière dans la limite de 10% de l'actif net.

**Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des parts, le rapport annuel et le document d'information périodique des parts du fonds :** Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu). Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com). Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com).

**Investisseurs de détails visés :** Tous souscripteurs, plus particulièrement sociétés du Groupe La Française

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.

#### Dépositaire :

CACEIS BANK

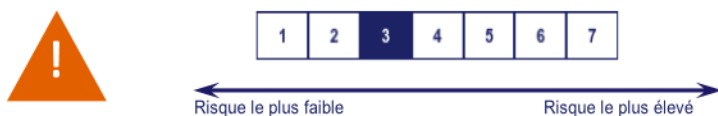
#### Autres informations :

Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 13h00 auprès de CACEIS BANK France et réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1 avec un règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

#### Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés ;
- Risque de crédit ;
- Risque de liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 500 €	7 570 €
	Rendement annuel moyen	-24,99 %	-8,84 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 780 €	8 540 €
	Rendement annuel moyen	-22,19 %	-5,14 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 810 €	10 540 €
	Rendement annuel moyen	-1,86 %	1,77 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 360 €	11 450 €
	Rendement annuel moyen	13,64 %	4,62 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 09/2019 et 09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 06/2015 et 06/2018.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 12/2018 et 12/2021.

### Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	549 €	663 €
<b>Incidence des coûts*</b>	5,51 %	2,29 %

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,05 % avant déduction des coûts et de 1,77 % après cette déduction.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coût d'entrée</b>	5,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 500 €

Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
<b>Coûts récurrents [prélevés chaque année]</b>		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,09 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	9 €
Coûts de transaction	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	40 €
<b>Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

**Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance** : Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 13h00 auprès de CACEIS BANK France et réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1 avec un règlement en J+2.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/>

## Autres informations pertinentes

**Teneur de compte** : CACEIS Bank

**Forme juridique** : FCP

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Article 8 SFDR).

**Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG** (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet suivant : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et figureront dans le rapport annuel.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/linvestissement-durable>.

**Les performances passées de votre produit** représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com). Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à [serviceclient@la-francaise.com](mailto:serviceclient@la-francaise.com).

**Valeur liquidative et autres informations pratiques** : locaux de la société de gestion et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu)

En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Par **Investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

**Non**

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A
  - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 61.8% d'investissements durables
  - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Les mesures d'exclusion, qu'elles soient sur la politique d'exclusion groupe ou sur le seuil de sélectivité ESG de 20% ont été respectées sur la période.

Le seuil de sélectivité de 20% de l'univers d'investissement promeut un investissement dans les entreprises qui ont les meilleures pratiques environnementales et/ou sociales.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au 31/12/2024, le score ESG du portefeuille était de 5,48. Le score E était de 5,60 et S de 5,56.

Par ailleurs, l'intensité carbone du portefeuille (scope 1 et 2 en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaires) était de 177,89.

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au 29/12/2023, le score ESG du portefeuille était de 5,79. Le score E était de 5,78 et S de 5,94.

Par ailleurs, l'intensité carbone du portefeuille (scope 1 et 2 en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaires) était de 208,94.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

### ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Le fonds a pour objectif de détenir au moins 30% de son actif dans de l'investissement considéré comme durable afin de participer à l'effort global d'amélioration des pratiques durables, comme la réduction des émissions de CO2, l'augmentation de la diversité et de meilleures pratiques de gouvernances. Cette proportion était de 61,8% à la clôture.

De plus, le fonds s'engage sur un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 30% par rapport à son indicateur composite de référence.

### ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Conformément à l'Article 2(17) du règlement SFDR (UE 2019/2088 du parlement européen et du conseil), la société de gestion s'assure que les investissements durables sélectionnés par le produit financier n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. A cet effet, la société de gestion :

- Calcule une sélection d'indicateurs significatifs mesurant les Principales Incidences Négatives définies par l'UE,
- Applique sa politique d'exclusion,
- Exclut les titres étant l'objet d'une controverse majeure.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Le principe DNSH (*Do Not Significant Harm* ou Absence de préjudice important) est appliqué comme premier filtre pour identifier les investissements durables. Après avoir constaté une contribution à un objectif environnemental, nous éliminons les entreprises qui ne respectent pas le critère DNSH sur les indicateurs des principales incidences négatives suivants :

- Exposition aux entreprises de combustibles fossiles : nous excluons les entreprises qui extraient/produisent plus de 33% de leur production totale de pétrole et de gaz à partir de sources non conventionnelles (fracturation, sables bitumineux, gaz de houille, pétrole brut lourd, eaux profondes, arctique)
- Biodiversité : Activités ayant un impact négatif sur la biodiversité : entreprises ayant un impact négatif sur la biodiversité (zone sensibles), part des investissements dans des entreprises détenues ayant des sites/opérations situées dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la diversité ou lorsque les activités de ces entreprises détenues ont un impact négatif sur ces zones.
- Violation de l'UNGC et des principes directeurs de l'OCDE : Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes de l'UNGC ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales.
- Corruption : Part des investissements dans des entreprises ayant identifiées des insuffisances dans les mesures prises pour remédier aux violations des procédures et des normes de luttres contre la corruption.
- Armes controversées : Nous excluons les entreprises impliquées dans des armes controversées.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:***

La sélection des principales incidences négatives, également retenues pour évaluer le DNSH, intègre un test de conformité "aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme" fourni par notre abonnement à la plateforme de données ISS (UNGC OECD Guidelines Violation).

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements

sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le principe DNSH (Do Not Significant Harm ou Absence de préjudice important) est appliqué comme premier filtre pour identifier les investissements durables. Après avoir constaté une contribution à un objectif environnemental, nous éliminons les entreprises qui ne respectent pas le critère DNSH sur les indicateurs des principales incidences négatives suivants :

- Exposition aux entreprises de combustibles fossiles : nous excluons les entreprises qui extraient/produisent plus de 33% de leur production totale de pétrole et de gaz à partir de sources non conventionnelles (fracturation, sables bitumineux, gaz de houille, pétrole brut lourd, eaux profondes, arctique)
- Biodiversité : Activités ayant un impact négatif sur la biodiversité : entreprises ayant un impact négatif sur la biodiversité (zone sensibles), part des investissements dans des entreprises détenues ayant des sites/opérations situées dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la diversité ou lorsque les activités de ces entreprises détenues ont un impact négatif sur ces zones.
- Violation de l'UNGC et des principes directeurs de l'OCDE : Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes de l'UNGC ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales.
- Corruption : Part des investissements dans des entreprises ayant identifiées des insuffisances dans les mesures prises pour remédier aux violations des procédures et des normes de lutttes contre la corruption.
- Armes controversées : Nous excluons les entreprises impliquées dans des armes controversées.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 29/12/2023 – 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
La Française Trésorerie ISR - Part I		3,64 %	France
Etat Français 0,00 % 25/03/2025	Souverain	3,52 %	France
INDONESIA 4.65 % 20/09/2032	Souverain	3,29 %	Indonésie
URUGUAY 4,38 % 23/01/2031	Souverain	2,65 %	Uruguay
CHILE 2.55 % 27/01/2032	Souverain	2,63 %	Chili
SOUTH AFRICA 5,875 % 22/06/2030	Souverain	2,61 %	Afrique du Sud
COLOMBIA 3,25 % 22/04/2032	Souverain	2,58 %	Colombie
MEXICAN 4,88 % 19/05/2033	Souverain	2,09 %	Mexique
BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE		1,91 %	France
PERU 6.55 % 14/03/2037	Souverain	1,61 %	Pérou
BRAZIL 3.75 % 12/09/2031	Souverain	1,59 %	Brésil
Etat Français 0,00 % 25/02/2025	Souverain	1,58 %	France
BTF 0,00 % 04/04/2024	Souverain	1,53 %	France
DOMINICAN Rep 4,88 % 23/09/2032	Souverain	1,48 %	République Dominicaine
Etat Allemand 2,500 % 04/07/2044	Souverain	1,45 %	Allemagne

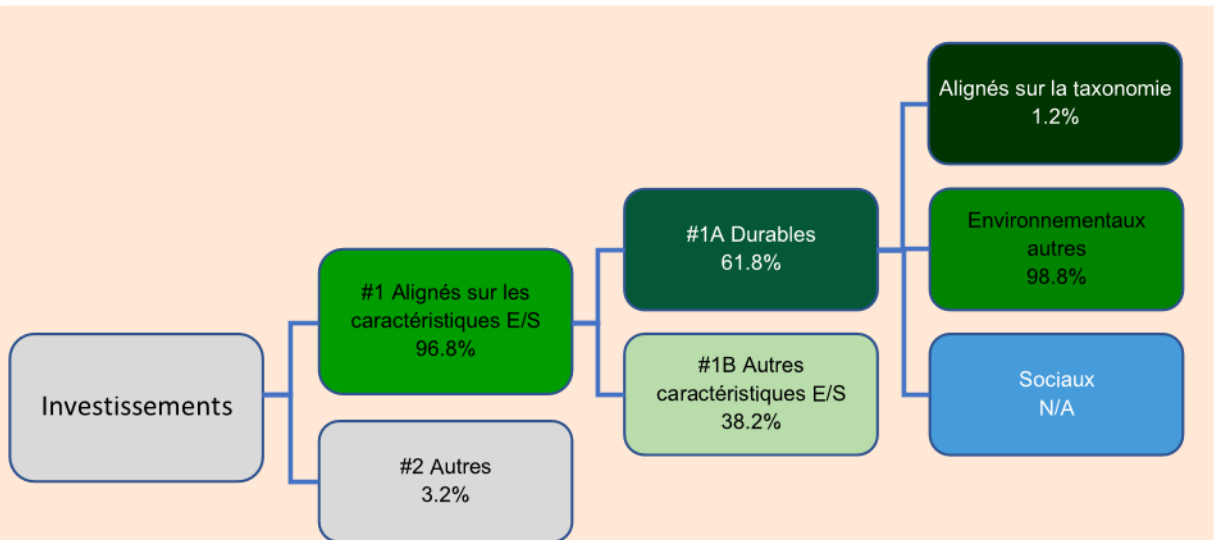


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La proportion d'investissements durables était de 61,8%.

### Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur économiques	Somme de % Actif
<b>Communications</b>	<b>8,36 %</b>
Internet	1,95 %
Média	2,59 %
Ordinateurs	0,19 %
Publicité	0,12 %
Télécommunications	3,50 %
<b>Consommations Cycliques</b>	<b>10,19 %</b>
Constructeurs immobiliers	0,09 %
Distribution	2,12 %
Distribution/Ventes en gros	0,44 %
Divertissement	3,29 %
Équipementier automobile	2,63 %
Fabricants d'automobiles	1,04 %
Habillement	0,01 %

Loisirs	0,57 %
<b>Consommations non-cycliques</b>	<b>12,53 %</b>
Agriculture	0,08 %
Alimentaire	0,97 %
Articles/produits ménagers	0,04 %
Biotechnologie	0,07 %
Boissons	0,12 %
Cosmétiques	0,54 %
Fournitures de la santé	0,02 %
Médicaments	5,72 %
Services commerciaux	4,59 %
Services médicaux	0,38 %
<b>Energie</b>	<b>0,93 %</b>
Pétrole et Gaz	0,74 %
Pipelines	0,13 %
Services pétroliers	0,04 %
Sources d'énergie nouvelles	0,02 %
<b>Etat</b>	<b>39,85 %</b>
Souverain	39,85 %
<b>Financières</b>	<b>9,46 %</b>
	0,04 %
Assurance	1,22 %
Banque	6,07 %
Immobilier	0,02 %
Immobilier (Fonds Investissement)	0,30 %
Services financiers diversifiés	1,81 %
<b>Industrie</b>	<b>5,64 %</b>
	0,04 %
Aérospatial/Défense	0,75 %
Composants et équipements électriques	0,02 %
Contrôle environnemental	0,19 %
Electronique	0,12 %
Emballages	0,95 %
Equipement des industries minières	0,27 %
Equipement industriel	0,82 %
Ingénierie et construction	1,81 %
Machine outil	0,09 %
Matériaux de construction	0,12 %
Produits manufacturés divers	0,19 %
Transport	0,27 %
<b>Matières Premières</b>	<b>1,11 %</b>
Chimie	0,46 %
Industries minières	0,32 %
Métaux	0,09 %
Papiers	0,24 %
<b>Services Publics</b>	<b>1,58 %</b>
Eau	0,03 %
Electricité	1,52 %
Gaz	0,04 %

<b>Technologie</b>	<b>3,84 %</b>
Equipement de bureau	0,09 %
Logiciels	0,75 %
Ordinateurs	1,80 %
Semi-conducteurs	1,19 %
<b>Autres</b>	<b>6,51 %</b>
<b>Autres</b>	<b>0,03 %</b>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Nous utilisons un fournisseur de données afin de mesurer le pourcentage d'alignement du chiffre d'affaires déclaré sur la taxonomie, conformément à l'Article 3 de la taxonomie, qui est ensuite pondéré avec la contribution du portefeuille.

Compte tenu du caractère récent de la réglementation relative à la taxonomie, nous n'avons pas l'objet d'une assurance fourni par un ou plusieurs tiers concernant l'alignement des données sur la taxonomie de l'UE.

**Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

- Oui
  Dans le gaz fossile
  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

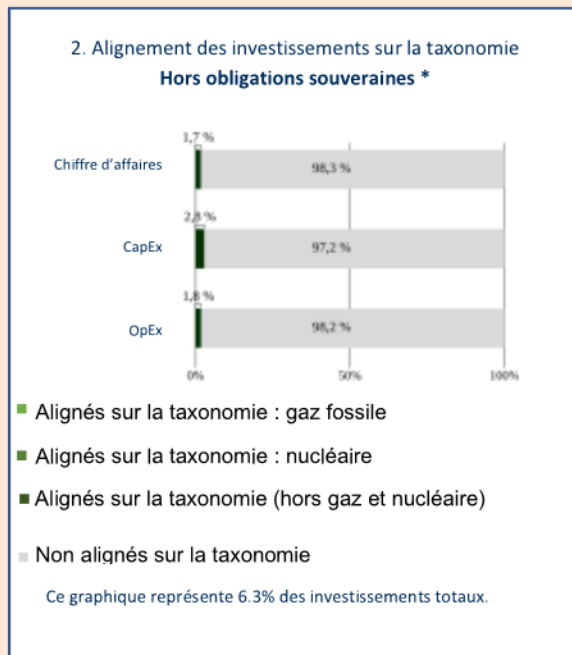
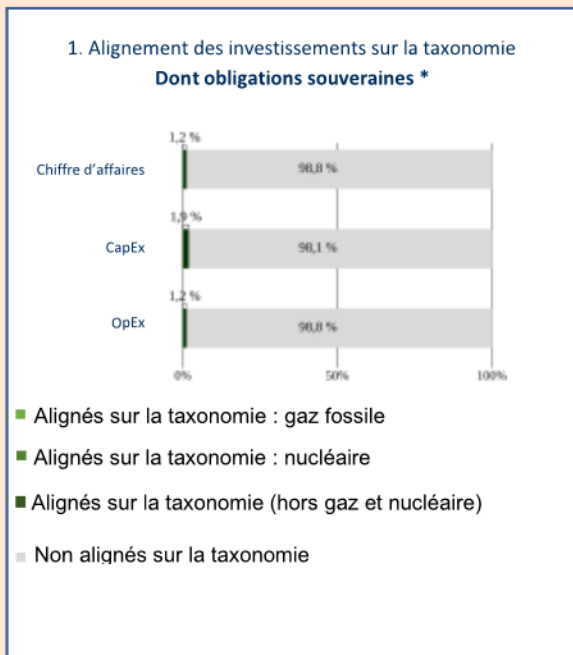
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : 0,51 %

% alignement activités transitoires : 0,05 %

### Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE était de 1.2% au 31/12/2024 contre 1.81% au 29/12/2023.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Cette stratégie a une part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés à Taxonomie de 98.8%. Ceci s'explique par le choix de sociétés en transition vers un alignement taxonomie de leurs activités ou par des activités non directement capturées par la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

La catégorie « autres » comprend les investissements non durables, les outils de gestion des liquidités et les produits dérivés utilisés à des fins de couverture ou d'exposition temporaire.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin d'identifier les caractéristiques environnementales et/ou sociales des cas d'investissement nous intégrons systématiquement leur performance sur les aspects E, S et G dans l'analyse fondamentale de ces derniers. En parallèle à l'analyse des dossiers, nous analysons les controverses passées, participons à des initiatives d'engagement individuelles ou collaboratives et engageons le dialogue directement avec les entreprises pour mieux apprécier leurs caractéristiques.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence est utilisé pour la définition de l'univers d'investissement. L'indice n'est pas spécifiquement construit pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

Voir ci-dessous.

### *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marche large ?*

Non applicable.

### *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable.

### *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

### *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?*

Multi Actifs Durables part I

Fonds : 4,84%

Indice : 8,77%

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

**Comptes annuels**  
**« Audité par le Commissaire aux Comptes »**

---



**UFF MULTI ACTIFS DURABLES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**UFF MULTI ACTIFS DURABLES**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
NOURRICIER  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier UFF MULTI ACTIFS DURABLES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**UFF MULTI ACTIFS DURABLES**

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



UFF MULTI ACTIFS DURABLES

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>6 415 142,48</b>
OPCVM	6 415 142,48
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>6 415 142,48</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	
<b>Comptes financiers</b>	<b>21 412,80</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>21 412,80</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>6 436 555,28</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	6 208 044,62
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	221 291,00
<b>Capitaux propres I</b>	<b>6 429 335,62</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>6 429 335,62</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	7 219,66
Concours bancaires	
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>7 219,66</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>6 436 555,28</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	1 354,66
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>1 354,66</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 354,66</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-91 336,15
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-91 336,15</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-89 981,49</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>12 912,45</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-77 069,04</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	341 963,03
Frais de transactions externes et frais de cession	
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>341 963,03</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-40 719,86</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>301 243,17</b>

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	3 961,96
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>3 961,96</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-6 845,09</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-2 883,13</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>221 291,00</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

L'objectif de gestion du fonds, au travers de son fonds maître, est d'obtenir sur la période de placement recommandée de trois (3) ans, une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite 20 % MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return (MXWOHEUR Index) + 40 % Indice ICE BofA Global High Yield Index Total Return hedged in EUR (HW00 index) + 40 % Indice JP EMBI Global Diversified Hedged EUR (JPGCHECP Index) en investissant dans des titres préalablement sélectionnés en fonction de critères d'investissement environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le but d'atteindre une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi (intensité carbone) au moins 30 % inférieure à celle de l'indice composite.

Cet objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera permanent et respecté de tout temps hors OPCl.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>21 158 931,07</b>	<b>15 292 685,80</b>	<b>10 631 515,53</b>	<b>8 328 453,79</b>	<b>6 429 335,62</b>
<b>Part UFF Multi Actifs Durables C en EUR</b>					
Actif net	11 408 326,84	8 122 565,09	6 089 207,02	4 668 109,33	3 266 002,81
Nombre de titres	112 738,3886	77 748,8742	60 969,3674	44 431,8992	30 097,7830
Valeur liquidative unitaire	101,19	104,47	99,87	105,06	108,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,56	2,50	1,30	1,90	5,09
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,43	-1,56	-1,50	-1,50	-1,59
<b>Part UFF Multi Actifs Durables P en EUR</b>					
Actif net	9 750 604,23	7 170 120,71	4 542 308,51	3 660 344,46	3 163 332,81
Nombre de titres	9 422,1555	6 674,3206	4 398,7029	3 351,1220	2 788,5283
Valeur liquidative unitaire	1 034,85	1 074,28	1 032,64	1 092,27	1 134,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-15,91	25,72	13,41	19,75	53,08
Capitalisation unitaire sur revenu	-9,30	-10,18	-9,80	-9,80	-10,44

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

## Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013202660 - Part UFF Multi Actifs Durables P : Taux de frais maximum de 0,95% TTC.

FR0013202652 - Part UFF Multi Actifs Durables C : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part UFF Multi Actifs Durables C	Capitalisation	Capitalisation
Part UFF Multi Actifs Durables P	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>8 328 453,79</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	79 838,94
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 234 900,61
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-89 981,49
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	341 963,03
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3 961,96
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>6 429 335,62</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part UFF Multi Actifs Durables C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	757,4232	79 838,94
Parts rachetées durant l'exercice	-15 091,5394	-1 610 097,74
Solde net des souscriptions/rachats	-14 334,1162	-1 530 258,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 097,7830	
<b>Part UFF Multi Actifs Durables P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-562,5937	-624 802,87
Solde net des souscriptions/rachats	-562,5937	-624 802,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 788,5283	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part UFF Multi Actifs Durables C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part UFF Multi Actifs Durables P</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
UFF Multi Actifs Durables C FR0013202652	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 266 002,81	30 097,7830	108,51
UFF Multi Actifs Durables P FR0013202660	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 163 332,81	2 788,5283	1 134,40

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>						

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	21,41				21,41
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>					<b>21,41</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	21,41						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>21,41</b>						

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
<b>Total</b>					

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>			

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013202637	MULTI ACTIFS DURABLES I	LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	6 415 142,48
<b>Total</b>						<b>6 415 142,48</b>

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
<b>Total des créances</b>		
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	7 219,66
<b>Total des dettes</b>		<b>7 219,66</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-7 219,66</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
<b>Part UFF Multi Actifs Durables C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	59 321,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part UFF Multi Actifs Durables P</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	32 014,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			6 415 142,48
Instruments financiers à terme	FR0013202637	MULTI ACTIFS DURABLES I	6 415 142,48
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>6 415 142,48</b>

#### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

##### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-77 069,04</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>-77 069,04</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-77 069,04</b>

#### Part UFF Multi Actifs Durables C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-47 947,61</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-47 947,61</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-47 947,61</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-47 947,61
<b>Total</b>	<b>-47 947,61</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part UFF Multi Actifs Durables P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-29 121,43</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-29 121,43</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-29 121,43</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-29 121,43
<b>Total</b>	<b>-29 121,43</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>301 243,17</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>301 243,17</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>301 243,17</b>

### Part UFF Multi Actifs Durables C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>153 227,11</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>153 227,11</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>153 227,11</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	153 227,11
<b>Total</b>	<b>153 227,11</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part UFF Multi Actifs Durables P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>148 016,06</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>148 016,06</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>148 016,06</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	148 016,06
<b>Total</b>	<b>148 016,06</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>6 415 142,48</b>	<b>99,78</b>
<b>OPCVM</b>			<b>6 415 142,48</b>	<b>99,78</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>6 415 142,48</b>	<b>99,78</b>
MULTI ACTIFS DURABLES I	EUR	52 007,6407	6 415 142,48	99,78
<b>Total</b>			<b>6 415 142,48</b>	<b>99,78</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	6 415 142,48
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	21 412,80
Autres passifs (-)	-7 219,66
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>6 429 335,62</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF Multi Actifs Durables C	EUR	30 097,7830	108,51
Part UFF Multi Actifs Durables P	EUR	2 788,5283	1 134,40

# UFF MULTI ACTIFS DURABLES

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

**BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>8 320 455,07</b>	<b>10 585 235,99</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>8 320 455,07</b>	<b>10 585 235,99</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>55 303,53</b>	<b>59 773,21</b>
Liquidités	55 303,53	59 773,21
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8 375 758,60</b>	<b>10 645 009,20</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	8 277 201,40	10 627 761,33
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	150 819,42	138 367,98
Résultat de l'exercice (a,b)	-99 567,03	-134 613,78
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>8 328 453,79</b>	<b>10 631 515,53</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>47 304,81</b>	<b>13 493,67</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	47 304,81	13 493,67
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8 375 758,60</b>	<b>10 645 009,20</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 259,79	155,45
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 259,79</b>	<b>155,45</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	371,20
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>371,20</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>1 259,79</b>	<b>-215,75</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	121 184,84	153 126,25
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-119 925,05</b>	<b>-153 342,00</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	20 358,02	18 728,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-99 567,03</b>	<b>-134 613,78</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### *OPC détenus :*

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### *Instruments financiers à terme :*

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013202660 - Part UFF Multi Actifs Durables P : Taux de frais maximum de 0,95% TTC.

FR0013202652 - Part UFF Multi Actifs Durables C : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts UFF Multi Actifs Durables C	Capitalisation	Capitalisation
Parts UFF Multi Actifs Durables P	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>10 631 515,53</b>	<b>15 292 685,80</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	50 479,80	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 810 691,53	-4 043 266,88
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	175 319,56	163 542,67
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	401 755,48	-628 104,06
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	826 429,50	424 674,02
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-424 674,02	-1 052 778,08
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-119 925,05	-153 342,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>8 328 453,79</b>	<b>10 631 515,53</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	38 912,73
	Frais de gestion fixe	8 392,08
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>47 304,81</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-47 304,81</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part UFF Multi Actifs Durables C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	500,9736	50 479,80
Parts rachetées durant l'exercice	-17 038,4418	-1 718 228,78
Solde net des souscriptions/rachats	-16 537,4682	-1 667 748,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 431,8992	
<b>Part UFF Multi Actifs Durables P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 047,5809	-1 092 462,75
Solde net des souscriptions/rachats	-1 047,5809	-1 092 462,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 351,1220	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part UFF Multi Actifs Durables C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF Multi Actifs Durables P</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Parts UFF Multi Actifs Durables C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	82 292,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts UFF Multi Actifs Durables P</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	38 892,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 320 455,07
Instruments financiers à terme	FR0013202637	Multi Actifs Durables	8 320 455,07
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>8 320 455,07</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-99 567,03	-134 613,78
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-99 567,03</b>	<b>-134 613,78</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts UFF Multi Actifs Durables C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-66 706,66	-91 488,42
<b>Total</b>	<b>-66 706,66</b>	<b>-91 488,42</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts UFF Multi Actifs Durables P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-32 860,37	-43 125,36
<b>Total</b>	<b>-32 860,37</b>	<b>-43 125,36</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	150 819,42	138 367,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>150 819,42</b>	<b>138 367,98</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts UFF Multi Actifs Durables C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	84 622,55	79 365,96
<b>Total</b>	<b>84 622,55</b>	<b>79 365,96</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts UFF Multi Actifs Durables P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	66 196,87	59 002,02
<b>Total</b>	<b>66 196,87</b>	<b>59 002,02</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>25 751 198,87</b>	<b>21 158 931,07</b>	<b>15 292 685,80</b>	<b>10 631 515,53</b>	<b>8 328 453,79</b>
<b>Parts UFF Multi Actifs Durables C en EUR</b>					
Actif net	13 673 308,96	11 408 326,84	8 122 565,09	6 089 207,02	4 668 109,33
Nombre de titres	132 168,6798	112 738,3886	77 748,8742	60 969,3674	44 431,8992
Valeur liquidative unitaire	103,45	101,19	104,47	99,87	105,06
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,09	-1,56	2,50	1,30	1,90
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,53	-1,43	-1,56	-1,50	-1,50
<b>Parts UFF Multi Actifs Durables P en EUR</b>					
Actif net	12 077 889,91	9 750 604,23	7 170 120,71	4 542 308,51	3 660 344,46
Nombre de titres	11 478,9996	9 422,1555	6 674,3206	4 398,7029	3 351,1220
Valeur liquidative unitaire	1 052,17	1 034,85	1 074,28	1 032,64	1 092,27
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	1,00	-15,91	25,72	13,41	19,75
Capitalisation unitaire sur résultat	-9,88	-9,30	-10,18	-9,80	-9,80

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
Multi Actifs Durables	EUR	70 722,1	8 320 455,07	99,90
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>8 320 455,07</b>	<b>99,90</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>8 320 455,07</b>	<b>99,90</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>8 320 455,07</b>	<b>99,90</b>
<b>Dettes</b>			<b>-47 304,81</b>	<b>-0,56</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>55 303,53</b>	<b>0,66</b>
<b>Actif net</b>			<b>8 328 453,79</b>	<b>100,00</b>

Parts UFF Multi Actifs Durables P	EUR	3 351,1220	1 092,27	
Parts UFF Multi Actifs Durables C	EUR	44 431,8992	105,06	